



## Traité Péa

### Michna 3 - Chapitre 1

נוֹתְנִין פֶּאֶה מִתְחִלַּת הַשָּׂדֶה וּמֵאֲמָצָעָה.  
רַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמֵר:  
וּבְלִבֵּד שְׂיִתֵּן בְּסוֹף כְּשַׁעוֹר.  
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר:  
אִם שִׁיר קֶלַח אֶחָד, סוּמֵךְ לוֹ מִשּׁוּם פֶּאֶה;  
וְאִם לֹא, אֵינוֹ נוֹתֵן אֶלָּא מִשּׁוּם הַפְּקָר.

La Péa peut être laissée au commencement ou au milieu du champ. Rabbi Chim'on dit : 'A condition qu'il y ait la mesure à l'extrémité du champ'. Rabbi Yéhoudah dit : 'S'il a laissé une seule tige (à l'extrémité du champ) il le fera à titre de Péa, sinon ce qu'il laisse ne peut être considéré que comme une chose abandonnée.



### Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)